

Bazas, le 22 juin 2026

Communiqué de presse

Ouverture de la Prade à la location événementielle

La Communauté de communes du Bazadais annonce la mise en location temporaire, jusqu'à la mi-décembre, de la salle de réception et de la salle de réunion du site de La Prade, à Bazas. Décidée lors du Conseil communautaire du 27 mai 2026, cette initiative vise à valoriser temporairement un équipement aujourd'hui inoccupé, suite à la fermeture du restaurant en février 2025.



Une stratégie en deux temps

Face à la vacance du site, les élus ont retenu une solution progressive :

- une **mise en location événementielle à court terme** afin de redonner vie au lieu et générer des recettes ;
- le lancement prochainement d'un **Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)** pour une exploitation durable à l'horizon janvier 2027.

Les salles sont proposées à la location pour des événements privés, associatifs et professionnels, dans un cadre naturel et privilégié au bord du lac.

Des modalités clairement définies

La location des espaces est encadrée par un règlement d'utilisation ainsi que par la signature de conventions de location. Ces documents fixent les conditions d'usage, les obligations des utilisateurs, les règles de sécurité et les modalités d'assurance.

Les tarifs ont été fixés à :

- 800 € la journée et 1 200 € le week-end pour la salle de réception ;
- de 100 € à 200 € pour la salle de réunion selon la durée.

[Découvrir le site en vidéo](#)

+ d'infos :

<https://cdcdubazadais.fr/location-restaurant-lac-prade/>

Contact presse :

Sophie PUYO

Directrice Générale des Services

contact@cdcdubazadais.fr

05 56 25 28 81

